

 BORDEAUX MÉTROPOLE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 27 novembre 2015	N° 2015-755

Convocation du 20 novembre 2015

Aujourd'hui vendredi 27 novembre 2015 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Vice-président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Alain CAZABONNE, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Patrick BOBET, M. Alain DAVID, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Michel HERITIE, M. Michel VERNEJOUL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Alain TURBY, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Josiane ZAMBON, Mme Andréa KISS, M. Jean-Pierre TURON, M. Kévin SUBRENAT, Mme Véronique FERREIRA, M. Erick AOUIZERATE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jean-Jacques BONNIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, Mme Michèle FAORO, M. Marik FETOUEH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRES, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Marie-Hélène VILLANOVE, M. Noël MAMERE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Alain JUPPE à M. Michel LABARDIN
M. Max COLES à M. Kévin SUBRENAT
Mme Emmanuelle AJON à Mme Michèle DELAUNAY
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE
Mme Anne BREZILLON à Mme Dominique IRIART
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Didier CAZABONNE
Mme Solène CHAZAL à Mme Anne WALRYCK
Mme Brigitte COLLET à Mme Emmanuelle CUNY
M. Gérard DUBOS à M. Arnaud DELLU
M. Vincent FELTESSE à Mme Véronique FERREIRA
Mme Magali FRONZES à M. Yohan DAVID
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Chantal CHABBAT
Mme Martine JARDINE à Mme Christine BOST
Mme Frédérique LAPLACE à M. Jacques BOUTEYRE
M. Bernard LE ROUX à Mme Michèle FAORO
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Gladys THIEBAULT
M. Fabien ROBERT à M. Marik FETOUEH
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à Mme Béatrice DE FRANÇOIS
M. Thierry TRIJOULET à M. Alain ANZIANI

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Noël MAMERE à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à partir de 11h25
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Jean-Pierre TURON à partir de 11h10
M. Erick AOUIZERATE à M. Jean-Jacques BONNIN à partir de 11h40
Mme Maribel BERNARD à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 11h30
Mme Virginie CALMELS à M. Nicolas BRUGERE à partir de 11h30
M. Jean-Louis DAVID à M. Dominique ALCALA à partir de 10h45
M. Stephan DELAUX à M. Michel DUCHENE à partir de 11h45
Mme Conchita LACUEY à Mme Josiane ZAMBON à partir de 12h
M. Pierre LOTHAIRES à Mme Florence FORZY-RAFFARD à partir de 12h05
Mme Arielle PIAZZA à Mme Christine PEYRE à partir de 11h
Mme Marie RECALDE à Mme Andréa KISS à partir de 10h30
M. Alain SILVESTRE à M. Alain TURBY à partir de 12h10
Mme Marie-Hélène VILLANOVE à Mme Elisabeth TOUTON à partir de 11h30

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. COLOMBIER Jacques à partir de 11h40

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 27 novembre 2015 Pôle développement durable et rayonnement métropolitain Direction du développement durable et de la participation	Délibération N° 2015-755
---	---	---

Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable (REFEDD) - Soutien au programme d'actions dans le cadre de la conférence des parties (COP21) - Décision - Subvention - Autorisation

Madame Anne WALRYCK présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

A l'approche de la Conférence de Paris sur le Climat de 2015 (COP21) qui sera organisée par la France du 30 novembre au 11 décembre à Paris, l'échelle territoriale s'affirme comme un niveau clef pour agir en faveur du climat.

En effet, la mise en œuvre concrète de la transition écologique et énergétique dépend d'un certain nombre de facteurs locaux et d'enjeux territoriaux comme l'urbanisme, la densité de population, le tissu économique, les ressources naturelles, (etc...) portés à un niveau infra-national.

Ainsi, si nos territoires s'inscrivent dans les grands objectifs fixés au niveau national et européen à travers notamment les Plans climat énergie territoriaux, ils constituent des cadres privilégiés et pertinents pour l'émergence de « gisements de sobriété et d'efficacité » en faveur du climat.

Dans le cadre des politiques publiques de Bordeaux Métropole en faveur du climat, la sensibilisation et l'ouverture du territoire et de ses habitants aux problématiques climatiques constituent un volet fondamental pour la réussite des actions engagées.

Le programme d'action du Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable (REFEDD), au travers de la sensibilisation, l'information et la formation d'un public jeune et étudiant autour des problématiques du réchauffement climatique dans le cadre de la tenue de Paris Climat 2015 (COP21), participe pleinement de cet objectif tout en contribuant au rayonnement de la Métropole.

- **Présentation du Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable (REFEDD) et de son programme d'actions sur le territoire de la Métropole**

L'association le Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable (REFEDD) a pour objet d'animer en direction des étudiants et des jeunes le territoire de Bordeaux Métropole sur les questions de développement durable.

Fort d'un réseau de 12 associations étudiantes engagées dans le développement durable, le territoire de la métropole bordelaise est un pôle fort du réseau national. Chaque année le Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable (REFEDD) touche plusieurs centaines d'étudiants, engagés ou non dans les questions de développement durable.

L'animation constitue le cœur de métier du Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable (REFEDD) qui vise à développer des projets concrets, de qualité, afin de sensibiliser le plus d'étudiants possible, tout en donnant le plus grand nombre d'outils à leurs associations membres.

- **Un programme d'actions riche et tourné vers la COP21 :**
 - **Une rencontre locale de rentrée**

Cette animation passe tout d'abord par l'organisation d'une rencontre locale en début d'année universitaire, courant octobre, pour que les différentes associations engagées puissent se rencontrer, échanger sur leurs projets, leur engagement, se former. Cette première rencontre qui rassemblera une centaine d'étudiants se déroulera à Darwin. Seront proposées des animations afin de favoriser les échanges, une présentation des partenaires et des outils mis à disposition des étudiants. Une seconde rencontre (format MKS Room) sera organisée autour de la thématique « déchets » pendant la Semaine européenne de réduction des déchets (21-29 novembre).

- **Une rencontre nationale** – Conseil d'Administration du Réseau

Comme chaque année le Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable (REFEDD) organise son Conseil d'administration (CA) délocalisé sur le territoire bordelais. Cette rencontre sur deux jours (novembre) d'éco-synergie étudiante pour échanger, apprendre, découvrir, préparer l'avenir, définir la ligne à suivre du Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable (REFEDD) à l'approche de 2016.

- **COP21 – Conférence of Youth (COY)**

Depuis plusieurs années déjà le Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable (REFEDD) est accrédité pour assister en tant qu'observateur à la COP21. Il a pour ambition de porter à connaissance des étudiants les négociations internationales sur le climat. Dans ce cadre, le Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable (REFEDD) permettra de deux à cinq étudiants bordelais de se rendre à la COP21.

Le Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable (REFEDD) co-organise également la Conférence of Youth (COY). La COY11 est un grand rassemblement à l'approche de la COP21. Cinq mille jeunes du monde entier et de tous milieux sociaux se réuniront du 26 au 28 novembre pour imaginer et créer la société de demain. Conscients des limites de notre modèle de société, les jeunes sont prêts à agir pour une société plus durable et désirable.

Des cars seront affrétés au départ de Bordeaux pour mobiliser des étudiants pendant la COY. Ces étudiants prendront part ensuite à la mobilisation étudiante locale sur le territoire Bordelais pendant la COP21.

Pour ceux qui ne pourront pas se rendre à la COP21, le Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable (REFEDD) prévoit de faire venir les négociations à eux notamment grâce au projet COP In MyCity.

- **Cop In MyCity**

Les conférences internationales sur le climat - comme toute conférence onusienne - sont souvent inaccessibles aux étudiants, par manque de temps, d'argent ou simplement par manque de sensibilisation. Ils ne peuvent donc y participer et suivre attentivement leur fonctionnement et les décisions qui y sont prises alors même que ces décisions peuvent avoir un impact sur leur vie.

Afin de remédier à cela, le Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable (REFEDD), en partenariat avec CliMates et Avenir Climatique (associations spécialisées dans la thématique énergie et climat), souhaite rapprocher les COP (Conférences des Parties) sur les changements climatiques du public français. L'éducation et la formation se font notamment au travers d'un jeu de rôles permettant aux étudiants de se glisser dans la peau de négociateurs et être plus à même de saisir l'importance des enjeux onusiens et des changements climatiques.

Au programme : une consultation régionale sur les enjeux du changement climatique, des simulations (jeux de rôle) de la COP21 organisées dans les universités afin de faire vivre aux participants une expérience forte autour des négociations sur le climat. L'enjeu final est de sensibiliser la jeunesse française, et les étudiants plus spécifiquement, aux questions climatiques et aux enjeux du développement durable.

Ce projet sera accueilli en son sein par la Métropole le 6 novembre 2015 dans la salle du Conseil. Il a été porté avec les associations du campus de sciences po et de Kedge Business School (simONU).

- **Organisation de la Semaine du développement durable (3ème édition à Bordeaux)**

Enfin, du 28 mars au 3 avril, les associations du Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable (REFEDD) s'associeront aux acteurs du territoire pour faire découvrir au public étudiant les initiatives qui se déroulent près de chez eux et les inspirer. L'objectif est de mobiliser les universités, les écoles, et avec elles leur personnel, pour impulser des dynamiques de changement et ainsi contribuer à faire du campus un espace exemplaire. Ce projet est pensé par des étudiants pour des étudiants et intègre l'ensemble des personnes liées au campus (personnel administratif, enseignants...).

Au moins une action par jour est prévue. L'événement pourrait être programmé à Darwin, ou bien de manière itinérante dans les lieux partenaires du Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable (REFEDD).

- **Plan de financement**

Bordeaux Métropole est sollicitée à hauteur de 2 000 €.

Le budget prévisionnel global est de 10 500 € TTC.

CHARGES	Montant (1)			PRODUITS	Montant (1)		
	HT	TVA	TTC		HT	TVA	TTC
Immobilisations				Ressources propres			1500
terrain							
construction							
matériel				Subventions :			
mobilier				État - DREAL Aquitaine			2000
Charges	700			Bordeaux Métropole			2000
Achats				Région Aquitaine			2000
Prestations de services				Autres EPCI – ADEME			1000
Matières et fournitures				Bordeaux			1000
Services extérieurs				Pessac			1000
Locations	50						
Entretien				Bénévolat			
Assurances	100			Emplois aidés			
Autres services extérieurs				Autres recettes attendues			
Honoraires	2000			Ressources indirectes			
Publicité	1200			affectées			
Déplacements, missions	1450			Emprunts			
Charges de personnel							
Salaires et charges	5000						
Frais généraux							
TOTAL DES CHARGES	10500			TOTAL DES PRODUITS			10500

La participation de Bordeaux Métropole représente 19% du budget.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L5217-2

VU le Plan climat énergie territorial de La Cub adopté le 11 février 2011, délibération n°2011/0084

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la demande de subvention du Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable (REFEDD) pour le soutien à leur programme d'actions en direction des publics jeunes et étudiants sur les questions du développement durable et en particulier, du réchauffement climatique dans le cadre de la COP21 est pleinement justifiée au regard des politiques

de Bordeaux Métropole en matière de climat et de réduction des gaz à effet de serre, et au regard de l'organisation imminente de la COP 21.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 2 000 € en faveur de l'association Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable (REFEDD) pour le soutien à leur programme d'actions en direction des publics jeunes et étudiants sur la question du réchauffement climatique dans le cadre de la COP21,

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée, contenant les conditions de la subvention métropolitaine,

Article 3 : la dépense correspondante sera imputée au budget principal de l'exercice 2015, au chapitre 65, article 6574, fonction 833 .

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 27 novembre 2015

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 21 DÉCEMBRE 2015	Pour expédition conforme, par délégation, la Vice-présidente,
PUBLIÉ LE : 21 DÉCEMBRE 2015	Madame Anne WALRYCK